



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 0003/PIDUCAS/C2/19 RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX (2) COORDONNATEURS REGIONAUX DE BOUAKE ET SAN PEDRO, D'UN (E) CHARGE D'ETUDES EN SUIVI –EVALUATION ET SIX (6) CONSEILLERS EN DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AU PROFIT DE L'AGENCE COTE D'IVOIRE PME (AGENCE CI PME) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PIDUCAS

1. Contexte

Le Gouvernement a affiché son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Cette vision est articulée dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 à travers l'axe stratégique n°3 relatifs à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation consacrant le renforcement du tissu industriel porté essentiellement par le secteur privé notamment par les PME pour parvenir à l'émergence à l'horizon 2020.

Le 18 septembre 2015 le Gouvernement a adopté une Stratégie Nationale de Développement des PME (Programme Phœnix) bâtie sur le postulat que : « le tissu des PME est le moteur principal de la croissance économique, de l'emploi et de l'innovation ». Il ambitionne ainsi créer à l'horizon 2020, une masse critique de PME compétitives, dynamiques et innovantes, contribuant de manière significative au développement socio-économique durable de la Côte d'Ivoire. Aussi, le Gouvernement a renforcé le cadre institutionnel, juridique et réglementaire qui a abouti à la mise en place d'une Agence d'exécution pour faire la promotion des PME

L'Agence Côte d'Ivoire PME a démarré ses activités en octobre 2017, à la suite de la nomination d'un Directeur Général, et elle a pour mission d'œuvrer au développement économique des PME ivoiriennes et de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement de celles-ci, notamment de : (i) Favoriser la création des PME ; (ii) Améliorer l'accès des PME aux financements et aux marchés ; (iii) Renforcer les capacités techniques et managériales des PME ; (iv) Améliorer le climat des affaires des PME ; (v) Développer la culture entrepreneuriale et l'innovation.

Dans cet élan de développement du secteur privé, la Côte d'Ivoire et la Banque Mondiale ont convenu de mettre en œuvre le Projet de renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations (PIDUCAS) sur la période allant jusqu'à 2022 et dont l'une des activités majeures est la mise en œuvre du Programme de l'entrepreneuriat.

L'Agence CIPME en raison de son positionnement institutionnel et de ses missions a été identifiée pour prendre part dans à la mise en œuvre du programme de l'Entrepreneuriat en tant que bénéficiaire à travers un transfert de compétences dont elle bénéficiera du cabinet qui sera recruté pour la mise en œuvre du programme. Ce renforcement des capacités de l'Agence se traduira par son implication dans la mise en œuvre dudit programme selon les modalités qui seront définies par le cabinet et validées par le PIDUCAS.

Pour ce faire, la Cellule de Coordination du PIDUCAS, recrute pour l'Agence CIPME le personnel ci-après :

- Deux (2) Coordonnateurs régionaux (Chefs d'Unités Opérationnelles),
- Six (6) conseillers en développement des entreprises,
- Un (01) chargé d'études en suivi-évaluation pour l'initiative régionale.

Le profil des postes :

1. Deux (2) Coordonnateurs régionaux de Bouaké et San Pedro

Le Chef d'unité opérationnel est chargé de la mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement-conseil aux PME sur son territoire. Le Chef d'unité opérationnel est rattaché au Directeur du Climat des Affaires et de l'Accompagnement-Conseil. Il fournira des avis à la Direction et participera aux discussions techniques relatives au climat des affaires et au renforcement de la compétitivité des PME.

1.1 Missions Principales

En tant que Chef d'Unité Opérationnelle, il a pour missions principales de :

- Assurer l'opérationnalisation du Guichet des services aux PME par la conception et l'exécution des stratégies d'appui permettant d'informer et d'orienter les PME sur l'intégralité des services ;

- Assurer le leadership en matière d'analyse des tendances des besoins des PME et l'impact des actions de sa division sur l'écosystème ;
- Contribuer au développement des relations avec les groupements et associations de PME afin de leur offrir des services adaptés en matière de renforcement des capacités ;
- Assurer la coordination avec le Programme de développement de l'Entrepreneuriat du PIDUCAS dans leurs villes respectives ;
- Apporter un appui dans l'exécution de toute activité relevant du PIDUCAS ou d'un programme connexe tel que le WE-FI ;
- Produire chaque mois un rapport d'activités qui sera conjointement validé par le Directeur Général de l'ACIPME et par la Coordination du PIDUCAS

1.2 Attributions du poste

Le Chef d'Unité Opérationnelle a pour attributions de :

- Conduire et coordonner le déploiement de la stratégie d'accompagnement conseils aux PME ;
- Elaborer et superviser l'exécution du programme de renforcement des capacités des groupements et associations ;
- Favoriser la création et le développement des PME en facilitant leur accès aux informations et la réalisation des formalités en ligne ;
- Promouvoir la consultance locale par le référencement, la formation et le coaching des structures d'appui et d'encadrement ;
- Consolider et préserver la réputation et le leadership de l'Agence sur le marché des services aux PME en nouant et en maintenant des contacts fréquents avec les acteurs publics et privés ;
- Superviser la mise en place des représentations du Guichet de Services aux PME et du Centre d'Intelligence des Affaires sur les PME sur leurs territoires ;
- Assurer l'effectivité de l'offre locale de l'intégralité des services à destination des PME dans les régions (information, scoring, orientation vers les programmes d'appui technique et managérial, bourse de la sous-traitance, etc.) ;
- Fixer les objectifs globaux à son équipe, superviser et évaluer l'exécution du programme de travail en s'assurant de la bonne gestion du budget de sa division.
- Assurer la garantie de l'arrimage des activités de l'Agence CI-PME à celles du Programme d'Entrepreneuriat du PIDUCAS pour éviter les risques de duplication

1.3 Qualifications et connaissances particulières

- **Formation :** Diplôme d'études supérieures BAC +4/5 en Gestion de Projets/programmes, Sciences Economiques, Sciences de Gestion, Marketing ou équivalent
- **Expérience :** Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en élaboration de projets/programmes ou au sein d'une unité de Gestion de projets/programmes de développement ou d'appui au secteur privé et/ou des PME et/ou de l'entrepreneuriat ou de conduite d'activités ou d'actions en faveur des PME ; dont au moins 3 ans d'expériences spécifiques dans la gestion d'une équipe d'au moins deux personnes.
- **Connaissances particulières :** bonnes connaissances des services nécessaires aux PME Expérience dans la conduite d'une équipe.

1.4 Qualités requises :

- Excellentes capacités rédactionnelles en français ;
- Bonne maîtrise des outils de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats ;
- Bonne connaissance de l'écosystème des entreprises en général et des PME en particulier
- Capacité en leadership d'équipe de travail

1.5 Connaissance en informatique

- **Office :** Word – Excel - Powerpoint
- **Autre :** Logiciel de gestion de base de données

2. Un Chargé d'études en suivi- évaluation pour l'initiative régionale

Le Chargé d'études est chargé de soutenir l'Agence Côte d'Ivoire PME (ACIPME) dans le cadre de son déploiement en région, plus précisément à Bouaké et à San Pedro. Il est rattaché au Chef de la Division du Suivi Evaluation de l'Agence.

2.1 Missions Principales

Le Chargé d'études a pour missions principales :

- De soutenir la rédaction du manuel de Suivi Evaluation du Projet ;
- D'assurer le Suivi-évaluation des programmes déployés en région ;
- D'évaluer la performance des programmes régionaux ;
- D'assurer la rédaction de documents projets et rapports d'activités ;
- De mener des études économiques portant sur les résultats, effets et impacts du projet.
- Produire chaque mois un rapport d'activités qui sera conjointement validé par le Directeur de l'ACIPME et par la Coordination du PIDUCAS.

2.2 Attributions du poste

Le Chargé d'études a pour attributions :

- Participer à la définition et au développement d'un système de Suivi et Evaluation des activités du projet ;
 - Développer des outils et méthodologies de Suivi-Evaluation intégrant les résultats du programme de développement de l'Entrepreneuriat du PIDUCAS à Bouaké et San Pédro;
 - Coordonner la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation sur le terrain ;
 - Assurer la capitalisation et le reporting des activités de l'Agence en région et ceux du programme de développement de l'Entrepreneuriat du PIDUCAS;
 - Vérifier de façon continue l'arrimage entre les activités de l'Agence CI PME à Bouaké et San Pedro et celles du Programme pour le développement de l'Entrepreneuriat du PIDUCAS ;
 - Participer au reporting interne et externe ;
 - Appuyer la mise en œuvre des plans d'action des activités de l'Agence en région ;
- Exécuter toutes tâches ou activités confiées par la Direction du projet.

2.3 Qualification & connaissances particulières :

- **Formation :** Diplôme universitaire BAC +4/5, en Statistiques, en Sciences Economiques, en sciences de gestion, en sciences informatiques de gestion, en gestion de projets, en management ou équivalent
- **Expérience :** Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'élaboration de projets/programmes, dans la Gestion de projets/programmes dont au moins 3 ans d'expérience spécifique en gestion de suivi évaluation de projet ou programme financé par la Banque Mondiale ou par un autre bailleur.
- **Connaissances particulières obligatoires :** Gestion axée sur les résultats, Cadre logique, collecte de données, analyse des données, élaboration des outils de collecte

2.4 Qualités requises :

- Excellentes capacités rédactionnelles en français
- Bonne maîtrise des outils de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats ;
- Bonne connaissance de l'écosystème des entreprises en général et des PME en particulier
- Disponibilité

2.5 Connaissances en informatique

- Office : Word – Excel – Powerpoint - Outlook
- Autre : Logiciel de gestion de base de données et de statistiques

3. Six (6) conseillers en développement des entreprises

Le Conseiller (ère) en développement des Entreprises est chargé(e) d'apporter un appui aux PME, aux acteurs du secteur informel et à l'écosystème entrepreneurial dans un objectif de création de richesse pour l'économie nationale. Il est rattaché directement au Chef d'Unité opérationnelle. Il fournira des avis à la Direction et participera aux discussions techniques relatives au secteur privé local.

3.1 Missions Principales

En tant que Conseiller (ère) en développement des Entreprises a pour missions principales de :

- Assurer le service Conseil aux dirigeants de PME et aux entrepreneurs ;
- Assister les dirigeants de PME et les porteurs de projets dans l'élaboration des plans d'affaires ainsi que tout autre document de montage projet ou commercial ;
- Participer à la mise en œuvre du programme de développement de l'Entrepreneuriat du PIDUCAS ;

- Relayer l'information à la hiérarchie des cas éventuels de duplication des activités de l'Agence et celle du programme de développement de l'Entrepreneuriat ;
- Analyser les besoins des PME et des entrepreneurs à l'aide d'outils de diagnostic fonctionnel et organisationnel ;
- Proposer aux porteurs de projets à potentiel un processus d'échanges et de travail collaboratif pour faciliter l'émergence du projet ;
- Animer les activités de renforcement de capacité au profit des bénéficiaires du projet ;
- Proposer un parcours sur mesure aux porteurs de projet et aux dirigeants de PME dans la réalisation de leurs activités ;
- Analyser et évaluer les occasions de financement et d'investissement, et les demandes d'aides financière soumis ;
- Accompagner les démarcheurs afin de fournir les informations sur les programmes de l'Agence CI PME.
- Produire chaque mois un rapport d'activités qui sera conjointement validé par le Directeur de l'ACIPME après avis du supérieur hiérarchique, et par la Coordination du PIDUCAS

3.2 Attributions du poste

Le /la Conseiller (ère) en développement des Entreprises, a pour attributions de :

- Mettre en œuvre la Stratégie de l'Agence CI PME en matière d'Accompagnement-Conseils aux PME ;
- Favoriser la création et le développement des PME en facilitant leur accès aux informations et la réalisation des formalités en ligne ;
- Assister les porteurs de projets et les dirigeants de PME dans l'élaboration de leurs modèles d'affaires ;
- Accompagner les bénéficiaires locaux des programmes de l'Agence CI PME et ses partenaires ;
- Collecter l'information nécessaire pour assurer une veille sur différents secteurs d'activités (informations, réglementations, marché, tendances consommateurs...).

3.3 Qualification & connaissances particulières :

- Formation : Diplôme d'études supérieures BAC +4/5 en Gestion de Projets/programmes, Sciences Economiques, Sciences de Gestion, Marketing ou équivalent ;
- Expérience : Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en conseil clients auprès de PME au sein d'entreprises, institutions, projets ou programmes de développement ou d'appui au secteur privé, aux PME et/ou à l'entrepreneuriat ;
- Connaissances particulières, expérience dans les relations avec les PME, Banques ou autres institutions de financement des PME ;

3.4 Qualités requises :

- Expérience professionnelle dans l'utilisation des outils informatiques tels que le traitement de texte, les tableurs et les applications multimédias.
- Excellentes capacités rédactionnelles en français et une assez bonne maîtrise de l'Anglais ;
- Bonne maîtrise des outils de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats ;
- Bonne connaissance de l'écosystème des entreprises en général et des PME en particulier ;

3.5 Connaissance en informatique

- Office : Word – Excel - Powerpoint
- Autre : Gestion base de données

4. Durée de la mission

La durée du contrat des candidats est de un (01) an renouvelable sur toute la durée du projet suivant le contrat qu'il ou elle aura signé avec le Coordonnateur du PIDUCAS en accord avec la Banque mondiale. Le renouvellement ne peut intervenir que si les états de services sont jugés satisfaisants pour le projet et pour la Banque mondiale. La durée du projet est de trois (03) ans.

5. Lieu d'affectation

Les candidats seront basés à BOUAKE ET SAN PEDRO et exerceront les activités dans les zones d'intervention du projet. Toutefois, ils peuvent occasionnellement être appelés à se déplacer dans le cadre de leur mission sur le territoire national ou à l'extérieur de la Côte d'Ivoire si les circonstances professionnelles l'exigent.

6. Méthode de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques et expériences professionnelles pertinentes, et de leur capacité à réaliser la mission.

Le recrutement se fera selon la procédure de sélection des consultants individuels définie à la Section V des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition Janvier 2011 et révisées en Juillet 2014.

7. Dossier de Candidature

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur de la Cellule de Coordination du PRICI/PIDUCAS ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie légalisée des diplômes mentionnés dans le C.V.

8. Dépôt des offres

Le dossier de candidature devra être élaboré en langue française et être déposé sous plis fermé en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) photocopies et porter clairement les mentions « Recrutement de deux (2) Coordonnateurs Régionaux » ou « Recrutement de six (06) conseillers en développement des entreprises » ou « Recrutement d'un (e) Chargé d'étude en suivi-évaluation » au plus tard le **Vendredi 16 Août 2019 à 18 heures précises** à l'adresse suivante :

**Cellule de Coordination du Projet de renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS),
sise aux II Plateaux – Vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802
08 BP 2346 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE –
Tél : (225) 22 40 90 90 /91 - 22 41 47 74 Fax : (225) 22 41 35 59**